

Performances économiques et facteurs de réussite des exploitations avec séchage solaire des foins

Jérôme Pavie¹, Viviane Simonin²

1 : Institut de l'Élevage, Caen (France) ; jerome.pavie@inst-elevage.asso.fr

2 : Chambre d'Agriculture de la Manche, Saint Lô (France) ; vsimonin@manche.chambagri.fr

Introduction

La technique du foin séché en grange par ventilation tend à se développer hors zones de montagne. Avec plus de trente séchoirs, la Normandie a vu apparaître cette technique au début des années 2000 dans des structures cherchant à optimiser leur caractère herbager et soucieuses de récolter une herbe de qualité. La possibilité de maintenir une bonne productivité animale, associée à un investissement souvent important, tant en bâtiment qu'en matériel, donne à cette technique une image de modernité propre à séduire de nombreux éleveurs voulant rompre avec l'image traditionnelle de l'herbager (WINCKLER *et al.*, 2008).

1. Matériel et méthodes

Pour évaluer les impacts et intérêts économiques de cette technique, 13 fermes disposant d'un séchoir en grange ont été suivies pendant trois ans selon la méthode des Réseaux d'Élevage pour le Conseil et la Prospective. Ce suivi pluriannuel, complété d'enquêtes thématiques, a permis d'enregistrer un grand nombre d'informations techniques, économiques ainsi que les pratiques et savoir-faire des éleveurs. Ce « mini réseau » s'est avéré très complémentaire des travaux menés dans le cadre de la station expérimentale de la Blanche Maison. Sur les 13 exploitations laitières disposant d'un séchoir, 8 d'entre elles valorisent le lait en circuit conventionnel et souvent en AOC, les 5 autres en agriculture biologique. Pour la plupart de ces élevages, la mise en place du séchoir est récente et comprise entre 2003 et 2008. A une exception près (séchoir avec déshumidificateur), tous les séchoirs sont basés sur le principe du réchauffement de l'air sous toiture, avec ventilation des fourrages, parfois complété par l'utilisation d'une chaudière.

2. Résultats et discussion

Une comparaison des résultats 2008-2009 est réalisée avec un groupe d'exploitations laitières spécialisées avec plus de 30% de maïs dans la SFP, en système conventionnel et sans séchoir.

TABLEAU 1 – Caractéristiques des groupes d'élevages analysés (années 2008-2009).

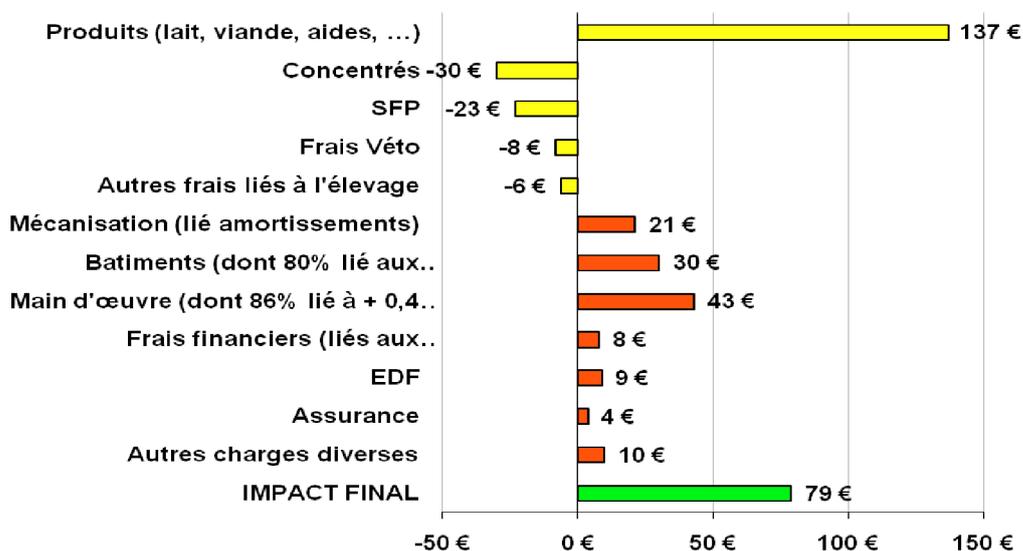
	Séchage en grange		Spécialisés lait conventionnels > 30 % maïs
	Circuit conventionnel	Circuit biologique	
Nombre d'exploitations	8	5	8
Caractéristiques exploitation			
SAU (ha)	104	84	63
UTH totales	2,5	1,9	1,9
dont UTH salariés	0,8	0,5	0,1
SFP (ha)	86	77	50
% maïs dans la SFP	2%	0%	37%
Caractéristiques atelier lait			
Nombre VL	74	60	56
Quota (litres)	398 000	281 000	364 000
Quota par UTH totales (l/UTH)	158 000	149 000	189 000
Lait produit (litres) (laiterie + autoconsommé + vente directe)	417 400	295 500	372 700
Lait brut produit par VL (litres)	5 650	4 960	6 570
Lait à 7% par VL (litres)	6 200	5 200	7 500
Concentrés par VL par an (kg)	800	563	1388
Concentrés par litre lait brut (g/l)	141	114	210
Caractéristiques fourragères			
			<i>Rdt Maïs 2008 : 13,8 t MS/ha</i>
Chargement corrigé* / ha de SFP	1,53	1,12	1,78
Lait produit / ha de SFP (litres)	5 550	4 055	7 880
Fertilisation minérale herbe (unités/ha)	38 / 13 / 10	0 / 0 / 0	84 / 8 / 29
Stocks fourragers de l'atelier lait (t MS/UGB)	2,6	2,6	2,4
Rendement valorisé des prairies (t MS/ha)	6,9	5,1	5,2

* Avec besoin par UGB VL selon concentré et niveau de production - génisse laitière : 4,5 t/UGB - autres bovins : 4,9 t/UGB

Le caractère herbager est manifeste chez les deux groupes disposant d'un séchoir où la culture du maïs ensilage est quasiment absente. Entre les trois groupes présentés, les indicateurs d'intensification sont conformes aux prévisions avec, dans le cas des groupes avec séchage en grange (plus encore pour les

exploitations biologiques avec séchoir), un chargement plus faible et une moindre production laitière par vache. Cependant, ces groupes se caractérisent par une plus faible consommation de concentrés et de fertilisants minéraux. Ce dernier point est à souligner compte tenu des rendements d'herbe valorisés proches ou supérieurs dans les groupes avec séchoir.

TABLEAU 2 – Comparaison des principaux postes de produits et de charges entre le groupe en agriculture conventionnelle avec séchage et le groupe spécialisé lait >30% maïs dans la SFP (en €1 000 litres de lait produits, année 2008/2009).



L'analyse des produits d'exploitations confirme une bonne productivité de la main d'œuvre pour les exploitations avec séchoirs. Malgré la baisse des taux, observée lors de l'introduction du séchage en grange, les prix moyens du lait sont supérieurs dans les exploitations avec séchoirs, la plupart d'entre elles étant à dominante de race Normande et en filière AOC ou certifiées en agriculture biologique.

Les modifications induites sur le système fourrager et l'alimentation des vaches contribuent à une réduction des charges opérationnelles et plus particulièrement des charges alimentaires. Le coût de la SFP baisse (réduction des intrants liés à la suppression du maïs ensilage et amélioration du rendement herbager) ainsi que la charge des concentrés (optimisation de la ration et de la qualité des fourrages). Cependant, les gains observés sur les charges opérationnelles en moyenne sur les 3 années de suivis (40 €/1 000 litres) couvrent difficilement une augmentation des charges de structures de l'ordre d'une centaine d'euros par 1 000 litres (PAVIE et SIMONIN, 2010).

Dans le groupe avec séchoir, les augmentations de charges de structure portent pratiquement sur tous les postes : mécanisation, bâtiment et main d'œuvre. Le poste des frais financiers augmente aussi, sous l'impact des emprunts contractés lors des récents investissements liés au séchage en grange. Dans les « charges diverses », le poste électricité, souvent mis en avant par rapport à cette technique, ne représente qu'un tiers de la hausse. Le poste assurance est également l'un de ceux qui augmentent le plus, le risque d'incendie étant souvent pris en compte. L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) est supérieur, en volume et en pourcentage du Produit Brut (EBE/PB), à ceux observés dans les systèmes sans séchoir.

Conclusion

Au final, malgré des charges de structures fortement accrues par l'investissement du séchoir, et en intégrant les amortissements et les frais financiers, le résultat courant/UMO est identique entre le groupe des sécheurs conventionnels et le groupe des éleveurs spécialisés sans séchoirs.

Cette analyse, alors que le poids des investissements est à son maximum (amortissements du matériel et bâtiment, remboursements des emprunts), laisse entrevoir une optimisation économique importante à l'issue de cette période car ces équipements ont une durée de vie bien supérieure à leur durée d'amortissement. Au-delà des économies de charges, l'acquisition d'une plus-value sur les produits en intégrant une filière sous signe de qualité est un élément fondamental dans la performance économique finale de cette stratégie d'équipement.

Ces travaux ont bénéficié d'un financement du CASDAR et du FEADER

Références bibliographiques

WINCKLER L., PAVIE J. *et al.* (2008) : *Le séchage en grange*, octobre 2008, Institut de l'Élevage

PAVIE J., SIMONIN V., (2010) : "Résultats économiques, Partie IV", *Le séchage en grange : Pour récolter le meilleur de l'herbe. Des expériences en Normandie*, mars 2010, Institut de l'Élevage.